

Ensemble

Supplément au magazine d'information municipale



Solidarité départementale

A la suite des inondations qui ont frappé notre département les 15 et 16 juin derniers, le Conseil Général du Var a décidé l'instauration d'un dispositif exceptionnel d'intervention en faveur des communes et des établissements publics de coopération intercommunale sinistrés.

Intervention au profit des villes sinistrées : Ce dispositif, adopté à l'unanimité, toutes tendances politiques confondues, des membres de l'assemblée départementale, prévoit notamment la création d'un fonds spécifique d'intervention en investissement dédié à la réparation des dommages causés par les inondations aux ouvrages publics. Il instaure également en cours d'année une nouvelle répartition des aides financières aux collectivités non sinistrées, en application du principe de solidarité départementale.

Réduction importante du financement aux autres communes :

Dans un contexte budgétaire particulièrement difficile, ces mesures ont amené le Conseil Général à diminuer de façon considérable son dispositif de soutien aux collectivités qui n'ont pas été touchées par la catastrophe. Le montant total des aides que le Département est susceptible d'allouer à notre collectivité en investissement sera réduit à seulement 128 437 euros en 2010 au lieu des 353 000 euros convenus. Ce montant est identique pour toutes les communes de même strate de population, **soit une baisse imprévue de 63%** en cours d'année. Afin de ne pas pénaliser la vie au quotidien des Beausétiens, les économies à réaliser par la commune se feront sur la révision à la baisse des projets de rénovation de certains bâtiments municipaux, à l'exception des travaux de mise en sécurité, le report d'acquisitions foncières (sauf voirie), le resserrement des dépenses d'équipement au sein des délégations et de certaines manifestations ludiques, d'habitude co-financées par le Conseil Général.

Écoles : Adapter les moyens au principe de réalité

Pour assurer un service efficace dans un contexte national de rigueur budgétaire, la rentrée 2010 verra, compte tenu des contraintes dues à l'environnement économique actuel et de la réforme en cours des collectivités territoriales, la réorganisation des services « restauration scolaire » et « assistance maternelle ».

Il est de la responsabilité, assumée, de la municipalité de mettre en œuvre des mesures d'optimisation des ressources internes afin de limiter par anticipation, voire neutraliser, les effets importants et durables d'une crise générale subie, malgré elles, par toutes les communes françaises.

Les textes en vigueur requièrent pour aider les enseignants dans leurs tâches logistiques, la présence d'un poste d'Agent Territorial Spécialisé des Écoles Maternelles (ATSEM) par établissement, c'est-à-dire seulement **2 travailleurs scolaires** pour Le Beausset. L'Éducation Nationale qui travaille actuellement à une mutualisation des moyens dans les classes de maternelles, pour lesquelles la scolarisation est facultative, considère que des conditions tout-à-fait satisfaisantes d'accueil sont obtenues avec un poste pour deux classes, comme il en est d'ailleurs dans les villes avoisinantes. Ce dispositif représenterait un total de **6 employés municipaux** selon le nombre de classes ouvertes.

Pour l'année scolaire 2010-2011, la commune du Beausset, pour tenir compte du passé et d'une volonté de transition douce, continuera à la suite du départ de 3 personnes arrivées en fin de contrat, à maintenir **10 fonctionnaires territoriaux** dans cette activité, représentant un coût total au frais de la commune de près de **400 000 euros**. Le plan d'optimisation de la rentrée assure dans les faits un poste d'assistante maternelle par classe pour les petites et moyennes sections ainsi qu'un poste à mi-temps pour les classes de grandes sections, ce qui relève il faut le signaler d'une contribution financière communale supérieure de 500% au minimum requis et de 150 à 200% aux recommandations de confort. Par ailleurs des moyens identiques à ceux des années précédentes seront mis en œuvre tant en ce qui concerne la période méridienne, l'entretien des locaux scolaires que les activités périscolaires.



Sécurité Ecoles

A compter du 1^{er} septembre 2010, l'accès au parking desservant le groupe scolaire Malraux et le centre aéré sera fermé à heure fixe pendant toutes les périodes scolaires de 7h00 à 9h00 et de 15h00 à 17h00, en raison de l'accroissement d'incivilités et d'actes irresponsables de conducteurs mettant en danger la sécurité des enfants.

11 septembre : 1^{er} forum des Associations

La commune du Beausset vous propose...

FORUM DES ASSOCIATIONS DU 11 SAMEDI SEPTEMBRE

Social
Sport
Olivier
Culture
musique
Arimoine
Théâtre
famille
Solidarité
Enseignement
Santé

Toute la journée
Au Complexe Sportif

Venez rencontrer toutes les associations beausétiennes
Renseignements : 04 94 06 79 27

50 ans Beausset

Septembre 2010



Etat Civil

Du 10/05/10 au 05/08/10

Bienvenue

CHOILLOT Ange 09/05/2010
THOMASSIN Oona 21/05/2010
MAURE Lohan 22/05/2010
CONTRERAS Ascension 26/05/2010
MAIRE Jorick 28/05/2010
DRIDI Lina 29/05/2010
MANNA Aaron 29/05/2010
MENNET VANOOTEGHEM Minami 31/05/2010
BEN ABBES Wissem 02/06/2010
CRESTA Edith 07/06/2010
MARTIN-BOROCH Mattias 22/06/2010
JAUFFRET Fleur 28/06/2010
GOIMET JEUNE Maëlia 06/07/2010
DURIEUX-TROUILLETON Aaron 09/07/2010
MIRA Lou-Anne 12/07/2010
SIRI Giulia 15/07/2010
CORTES Benjamin 17/07/2010
DEMIZIEUX Eden 27/07/2010
FAUCHER Jules 29/07/2010
MARTINEZ Elléna 31/07/2010
MASURE Cécilia 31/07/2010

Ils nous ont quittés

LOCQUE Colette 06/05/2010
BERNARDI Madeleine Rose 09/05/2010
CRISCUOLO Antoine 12/05/2010
BRIOLA Raymonde 15/05/2010
RÉGI Séraphine 26/05/2010
PONS Mélanie, Emilienne 28/05/2010
SCUDIER Lina 01/06/2010
FLORET Stéphane 02/06/2010
GOYARD Elisabeth 07/06/2010
CICCAZZO Carmèle 08/06/2010
DIANDA Marie 10/06/2010
CASSIEN Philippe 13/06/2010
GONDOLLO Ange 20/06/2010
MANIACI Roger 22/06/2010
LEGRAND Jeannine 05/07/2010
BEC Elise 11/07/2010
GALDÉANO Roger 16/07/2010
REPERT Robert 17/07/2010
CHABANAUD Jacques 22/07/2010
ARNAUDO Jacqueline 23/07/2010
AUBERT Jeanne 29/07/2010
CAVALLO Giovanna 02/08/2010
DI MEO Roger 03/08/2010

In memoriam

Marcel Lemoine, personnalité bien connue au Beausset, nous a quitté le 3 août dernier. Conseiller municipal du 25 mars 1989 au 11 mars 2001, premier Adjoint de 1989 à 1995, il nous laisse le souvenir d'un homme de conviction et de caractère, engagé pour son village et la défense de nos valeurs patriotiques. Nous adressons à Jeannine son épouse, ses enfants et sa famille toutes nos condoléances.

Déplacement de l'Unité Territoriale Sociale du Conseil Général

En raison du danger présenté par une situation de non conformité au règlement de sécurité dans les établissements recevant du public découvert l'année dernière (mais dans les faits existant depuis plusieurs années) lors d'une visite de contrôle par le service prévention de la commune nouvellement créé, en relation avec la Direction Départementale des Services d'Incendie et de Secours (DDIS) du Var, la municipalité a été amenée à fermer le second étage de l'Espace Mistral pour s'assurer de la protection des salariés et des administrés.

Le Conseil Général en charge des missions de l'Unité Territoriale Sociale locale (UTS) hébergée dans ces locaux en a été averti voici environ dix mois, à trois reprises. Des propositions de relogement de ses assistantes sociales dans d'autres bâtiments communaux lui ont été faites, notamment dans celui récemment libéré par l'inspection académique qui, conformément à la politique de restructuration interne de l'Éducation Nationale en cours

vient de regrouper ses services. En attente d'informations officielles de la collectivité départementale, nous savons toutefois que celle-ci devrait maintenir des permanences au Beausset dès la rentrée, en attente de nouveaux bureaux début 2011.

Pour toute précision, vous pouvez contacter la Délégation Générale à la Solidarité et à la Vie Sociale du CG 83 au 04 83 95 70 25.

Par ailleurs, en concertation avec les associations beaussetannes et connexes occupant des locaux en relation avec l'UTS, celles-ci sont depuis le mois d'août accueillies au premier étage de l'Espace Azur (en face de la salle Multivision) dans des conditions de confort, d'hygiène, de sécurité et d'accueil optimum au regard de la conjoncture.

Le Centre Communal d'Action Sociale continue bien entendu, quant à lui, de remplir les missions qui lui sont dévolues auprès des habitants de la commune, aux mêmes coordonnées, place du Général de Gaule. Ses moyens ont été récemment renforcés.

L'Appendice

SEPTEMBRE 2010

Du 1^{er} août au 30 sept 10

Journées

Cave coopérative le Moulin de la Roque

Exposition de porcelaine, aquarelle et pastel de Sandrine Dionisi
Entrée libre

4 sept 10

13h00

Jardin Espace Mistral

Repas traditionnel provençal. Réunion des membres de **l'Association Avenir Musical** et leurs amis, ouvert à tous

5 sept 10

10h00

Beausset-Vieux

Pèlerinage du Beausset-Vieux

11 sept 10

Journée

Complexe sportif

1^{er} Forum des Associations. Découverte des associations beaussetannes. Renseignement au Point d'Informations Communales. Tel : 04 94 06 79 27

19 sept 10

10h00 à 11h00

Centre-ville

Journée européenne du patrimoine : "A la rencontre des portes d'antan" -Départ de la Maison du Tourisme. Visite gratuite. Inscription : 04 94 90 55 10

Retransmission des concerts de Musico Beausset sur France Musique

Le festival de Musique de Chambre « Musico Beausset » qui s'est tenu pour la deuxième année consécutive du 22 au 25 juillet derniers en l'église du Beausset a remporté un franc succès. Pour les mélomanes qui n'ont pu assister à ces concerts, France Musique en rediffusera l'intégralité sur ses ondes les 6, 8 et 9 septembre de 9h07 à 12h30.

Ensemble

Supplément au magazine d'information municipale
Tel : 04 94 98 55 75 Fax: 04 94 98 55 85

Directeur de la Publication :
Jean-Claude Richard, Maire du Beausset
Conception graphique et réalisation :
Service Communication
Impression : Marim (04 98 00 13 00)

Septembre 2010

